



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 226-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.305

Déposée le : 04.11.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Müller (Orvin, UDC) (porte-parole)
Pichard (Biel/Bienne, PVL)
Kullmann (Thun, UDF)
Plüss-Zürcher (Boll, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 30.11.2023

N° d'ACE : 80/2024 du 31 janvier 2024
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
Classification : Non classifié

Action de solidarité avec la communauté juive

Compte tenu des défis auxquels la communauté juive a été confrontée par le passé et auxquels elle doit faire face aujourd'hui, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles actions symboliques le gouvernement compte-t-il entreprendre et quels signes de solidarité envisage-t-il de donner d'ici la fin de l'année pour soutenir la population juive de notre canton et lui témoigner notre compassion ?
2. La fête du Tou Bishwat, qui célèbre le nouvel an des arbres, est un jour important dans le calendrier juif, au cours duquel la tradition veut que l'on plante des arbres. Le Conseil-exécutif serait-il prêt à honorer cette coutume en organisant, avec le rabbin de Berne et la communauté juive, une action de plantation les 24 et 25 janvier 2024 dans le secteur de correction de la Thunstrasse à Muri, marquant ainsi notre lien avec la nature et la communauté juive du canton de Berne ?

Motivation de l'urgence : au vu de l'actualité et de la date proposée, la demande est urgente.

Réponse du Conseil-exécutif

1. *Quelles actions symboliques le gouvernement compte-t-il entreprendre et quels signes de solidarité envisage-t-il de donner d'ici la fin de l'année pour soutenir la population juive de notre canton et lui témoigner notre compassion ?*

Durant la cérémonie d'intronisation du nouveau rabbin de la Communauté juive de Berne et de la Communauté israélite de Bienne, qui s'est tenue le 19 octobre 2023, la conseillère d'État Evi Allemann a, au nom du gouvernement bernois, fermement condamné l'attaque terroriste menée par le mouvement Hamas contre Israël. Elle a aussi exprimé sa profonde compassion aux membres présents des deux communautés, aux familles et aux proches directement touchés tant par l'attaque précitée que par ses conséquences.

Par ailleurs, le délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses (DAER) du canton de Berne œuvre en qualité d'organe de liaison entre les autorités cantonales et les communautés juives. Les échanges réguliers entre le DAER et les responsables de ces communautés sont empreintes de confiance mutuelle.

2. *La fête du Tou Bishwat, qui célèbre le nouvel an des arbres, est un jour important dans le calendrier juif, au cours duquel la tradition veut que l'on plante des arbres. Le Conseil-exécutif serait-il prêt à honorer cette coutume en organisant, avec le rabbin de Berne et la communauté juive, une action de plantation les 24 et 25 janvier 2024 dans le secteur de correction de la Thunstrasse à Muri, marquant ainsi notre lien avec la nature et la communauté juive du canton de Berne ?*

Le Conseil-exécutif n'ayant pas reçu de requête en ce sens de la part des communautés juives, aucune action de ce genre n'a été mise sur pied.

Destinataire

– Grand Conseil